

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CHEMICALLY RESISTANT EPOXY RESIN

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial CHEMICALLY RESISTANT EPOXY RESIN
No du produit ER1455B, EER1455K5K, EER1455RP250G, ZE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.
Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK
WENTWORTH LTD
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE
LE65 1JR
UNITED KINGDOM
+44 (0)1530 419600
+44 (0)1530 416640
info@hkw.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Acute Tox. 4 - H302; Acute Tox. 4 - H312; Acute Tox. 4 - H332; Skin Corr. 1B - H314; Skin Sens. 1 - H317; Muta. 2 - H341
Pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (1999/45/CEE)

Xn; R20/21/22. Muta Cat. 3; R68. C; R34. R43. R52/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient FORMALDEHYDE POLYMER WITH PHENOL AND TETA
TRIÉTHYLÈNETÉTAMINE
PHÉNOL

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement Danger

CHEMICALLY RESISTANT EPOXY RESIN**Mentions De Danger**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils De Prudence

P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Conseils De Prudence Supplémentaires

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges**

FORMALDEHYDE POLYMER WITH PHENOL AND TETA	60-80%
No CAS : 32610-77-8	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) Xn;R21/22. C;R34. R43,R52/53.
TRIÉTHYLÈNETÉTAMINE	5-10%
No CAS : 112-24-3	No CE : 203-950-6
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) C;R34 Xn;R21 R43 R52/53
PHÉNOL	1-5%
No CAS : 108-95-2	No CE : 203-632-7

CHEMICALLY RESISTANT EPOXY RESIN

Classification (CE 1272/2008)
 Acute Tox. 3 - H301
 Acute Tox. 3 - H311
 Acute Tox. 3 - H331
 Skin Corr. 1B - H314
 Muta. 2 - H341
 STOT Rep. 2 - H373

Classification (67/548/CEE)
 Muta. Cat. 3;R68
 T;R23/24/25
 C;R34
 Xn;R48/20/21/22

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires Sur La Composition

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin !

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction**

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Un incendie peut être éteint avec : Eau pulvérisée. Mousse. Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Produits de combustion dangereux**

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Ammoniaque ou amines. Gaz nitreux (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers**Procédures De Lutte Contre L'Incendie**

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux. Éviter de respirer les vapeurs du feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

CHEMICALLY RESISTANT EPOXY RESIN

NE PAS TOUCHER la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. Voir aussi la rubrique 12. Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

Critères De Stockage

Entreposage des matières corrosives.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
PHÉNOL	VLEP	5 ppm(D)	19 mg/m3(D)			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

PHÉNOL (CAS: 108-95-2)

DDSE

Industrie	Inhalation.	Long terme	8	mg/m3
Industrie	Dermique	Long terme	1.23	mg/kg/jour

CPSE

Industrie	Eau douce	0.077	mg/l
Eau de mer	0.0077	mg/l	
Sédiment (eau douce)	0.0915	mg/kg	
Sédiment (eau de mer)	0.00915	mg/kg	
Sol	0.136	mg/kg	

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

Protection respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP). Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante et de travail de courte durée. Porter un appareil respiratoire à filtre antiparticules, type P2. EN14387

CHEMICALLY RESISTANT EPOXY RESIN

Protection des mains

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants en nitrile sont recommandés. Gloves should conform to EN374

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable. EN166

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Clair (ou pâle). Ambre.
Odeur	Caractéristique.
Viscosité	11 Ps @ 25 C

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non déterminé.

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Aucune condition particulière n'est susceptible de donner lieu à une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts. Les alcalis forts. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Ammoniaque ou amines.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres Dangers Pour La Santé

Mutagène, catégorie 3.

Inhalation

Les gaz ou les vapeurs en de fortes concentrations peuvent irriter l'appareil respiratoire.

CHEMICALLY RESISTANT EPOXY RESIN

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

CAUSE DES BRÛLURES. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le produit a un effet dégraissant de la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. Peut entraîner un eczéma de contact allergique.

Contact avec les yeux

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN)	2259
No. UN (IMDG)	2259
No. UN (ICAO)	2259

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport TRIETHYLENETETRAMINE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	8
Classe ADR/RID/ADN	Classe 8 - Matières corrosives.
No. D'Étiquette ADR	8
Classe IMDG	8
Classe/Division ICAO	8

CHEMICALLY RESISTANT EPOXY RESIN**Étiquettes De Transport****14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	II
Groupe d'emballage IMDG	II
Groupe d'emballage ICAO	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-B
Code Hazchem	2X
No. De Danger (ADR)	80
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Émise Par	Helen O'Reilly
Date de révision	MAY 2014
Révision	0

CHEMICALLY RESISTANT EPOXY RESIN

Phrases - R (Texte Intégral)

R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R21	Nocif par contact avec la peau.
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/20/21/22	Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, contact avec la peau et ingestion.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.

Mentions De Danger Completes

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H332	Nocif par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes <<Organs>> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact avec la peau.
H331	Toxique par inhalation.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.